



Juin 2018 - n° 12



Rue Antoine, jadis...

*Il est bientôt temps de se mettre au vert.
Palette de couleurs végétales dans la nature, tons vitaminés
dans nos assiettes, esprit bucolique et bouquet d'infos
parsemées dans votre petite gazette,
à feuilleter tranquillement.
Ça sent bon l'été ... que nous vous souhaitons bien agréable.*

► VIE MUNICIPALE

ÉCHOS DES CONSEILS MUNICIPAUX

du 29 mars 2018

- Programmation des travaux en forêt communale pour 2018 représentant une dépense de 12 500 € HT, soit une économie de 7 384 € au regard des préconisations de l'ONF et compte tenu des contraintes budgétaires.
- À nouveau, maintien des taux d'imposition des taxes locales pour 2018 :

Taxe habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti
11.18 %	13.11 %	13.38 %

- Attribution des subventions 2018 :
- Sollicitation d'une subvention exceptionnelle auprès du Conseil Départemental au titre du fonds pour l'animation territoriale en faveur du groupe scolaire les Alisiers pour aide au financement d'une sortie scolaire pour les élèves à Verdun dans le cadre du centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, prévue le 1^{er} juin.

Subventions	€
Coop 3 classes + USEP	2 900
Union Familiale	300
Union Sportive Viterne Madon	800
Cœur et Entretien Physique Adapté	100
Anciens Combattants	100
Familles Rurales	1 300
Amicale Pompiers Viterne	100
Amis Patrimoine Moselle Madon	2 000
Divers	1 400
TOTAL	9 000

- Acceptation du devis de l'entreprise *Convretanche à Seichamps* de 6 720.10 € HT pour l'aménagement du chéneau de l'école communale afin de veiller à la sécurité des écoliers et du personnel enseignant, avec demande de subvention.
- Approbation du compte administratif 2017 :

Recettes	Dépenses	Excédent
834 551.42 €	563 705.69 €	270 845.73 €

→ à noter que la commune s'est engagée à réduire ses dépenses de fonctionnement dans la perspective des travaux programmés et à venir.

La situation financière est à ce jour maîtrisée et le taux d'endettement en 2017 est de 7.20 %.

- Adoption du budget primitif 2018 :

Budget primitif	Fonctionnement	Investissement
Recettes	575 734.29 €	152 746.31 €
Dépenses	575 734.29 €	152 746.31 €

du 13 décembre 2017

- Renouvellement annuel de la convention fourrière avec *le Refuge du Mordant à Villey-St-Etienne* pour un montant de 300 € TTC.
- Renouvellement de la convention avec *l'association le Chêne et le Roseau à Nancy* pour 4 années 2018 - 2021, la commune souhaitant poursuivre le développement des services à la petite enfance afin de répondre au besoin des enfants tout en leur apportant une aide éducative de qualité.
- Validation des rythmes scolaires pour la rentrée 2018 avec un retour à la semaine d'école de 4 jours, ce après plusieurs échanges avec les parties prenantes (parents, conseil d'école, enseignants).
- Non reconduction en 2018 de la participation de la commune au projet adolescence mutualisé de la CCMM, du fait de la faible participation des adolescents audit projet et pour des raisons budgétaires.
- Approbation du règlement d'exploitation des affouages avec notamment le délai fixé au dimanche 30 septembre 2018, les conditions de façonnage, un rappel sur la protection de la forêt et la sécurité. En cas de non-respect des consignes, application d'une pénalité de 90 € (9 amendes en 2017).
- Afin de veiller à la sécurité des administrés :
 - acceptation du devis de la menuiserie *Cablé à Houdreville* de 8 734 € HT pour l'installation de baies vitrées à la salle polyvalente et demande d'une subvention,
 - acceptation du devis de la *SARL Pariset à Allain* de 9 818 € HT pour la création de trottoirs rue de la grosse Côte, et demande de subventions.

du 12 octobre 2017

- Fixation du programme de marquage des coupes de bois pour 2018 : vente de futaies façonnées et bois de chauffage aux particuliers, autorisation à la vente des grumes par l'ONF et taxe d'affouage fixée à 90 € pour près de 30 stères par part (70 € en 2017 pour 20 stères).

- Proposition de location annuelle de parcelles sur le terrain communal pour stocker le bois de chauffage, sis au stade lieu-dit la décharge, au barème suivant :

- La société *SCL à Heillecourt* ayant pour projet l'exploitation d'une carrière calcaire sur le territoire des communes de Germiny et Thuilley-aux-Groseilles aux lieux-dits du Vabois et du Bois des claires chênes, validation d'une convention avec Viterne pour l'utilisation de piste et layon forestier sis :

- chemin forestier dit « Sommière du Sanglier » (pour partie),
- layon forestier en limite de territoire avec Germiny (pour partie),
- abords du carrefour avec le RD124.

Stères	€
De 1 à 40	20
De 41 à 60	30
De 61 à 80	40
De 81 à 100	50
De 101 à 120	60
De 121 à 140	80
Au-delà de 140	100

! En contrepartie, la société s'engage à verser à Viterne une redevance de 0.07 € par tonne de granulats commercialisée produite à partir de matériaux extraits sur la carrière de Germiny-Thuilley avec la garantie d'un paiement annuel correspondant à un tonnage minimal de 75 000 tonnes, soit au moins 5 250 €.

EN COULISSE

- M. Hervé THOMAS-MULLER a intégré l'effectif en tant qu'adjoint technique le 1^{er} janvier 2018.
- M. Hervé BRYER a rejoint l'équipe le 1^{er} avril 2018 dans le cadre d'un Contrat d'Emploi Consolidé à temps partiel financé à hauteur de 40% par l'État.
- Mme Sandrine FERACO-MLAKAR est dorénavant chargée du gardiennage de la salle polyvalente.
- Mme Stéphanie MOINIER vous accueille à l'agence postale communale les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 11h45. En dehors de ces horaires, retrait des colis et recommandés en mairie aux heures d'ouvertures au public ou samedi matin auprès de M. le Maire.
- Mme Gisèle NUEL est depuis novembre 2017 la correspondante locale pour le journal L'Est Républicain.
- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est toujours en cours de réalisation pour être validé en fin d'année.
- Avant d'entreprendre des travaux, merci de bien vouloir vous renseigner en mairie sur les règles d'urbanisme et les éventuelles démarches administratives à effectuer.
- Recensement : population légale de Viterne au 1er janvier 2018 : 737 habitants (source Insee). 729 pour la population municipale + 8 pour les personnes ayant conservé une résidence dans la commune.

« Le vert est la couleur dominante de l'été, où la nature ayant triomphé du printemps et de ses tempêtes, baigne dans un reposant contentement de soi »

POINT TRAVAUX (À FIN MAI 2018)

par M.Etienne Royer

Réalisés ces derniers mois :

- Mise en service par la CCMM de l'installation de traitement des pesticides concernant la distribution d'eau potable.
- Travaux de réfection des vestiaires du terrain de sport (voir Gazette n°11 octobre 2017).
- Caniveaux (et accotements/trottoirs attenants réalisés en calcaire concassé) sur la partie basse de la rue de la Grosse Côte et rue Nicolas Chenin.

En cours :

- Les employés municipaux ont réhabilité le logement du rez-de-chaussée 8 rue de la Mairie. Les locataires assureront les finitions et embellissements.

À venir en ce milieu d'année :

- Réfection du mur effondré en partie médiane de la Petite Côte.
- Réfection globale du chéneau de l'école pour augmenter la hauteur utile de celui-ci. Travaux prévus pendant les vacances scolaires.
- Remplacement des châssis vitrés de la salle « Sarabande ». Travaux prévus lors de l'interruption des activités cet été.

En cours d'étude :

- Réfection du Jet d'Eau et de 3 fontaines (devis et demande de subventions en cours).

Travaux prévus en 2019 comportant principalement :

- Jet d'Eau : réfection du socle circulaire et étanchéité du bassin.
- Fontaines Cugnot, Marius et de la Bergerie : remplacement d'éléments en pierre, étanchéité des joints et des bassins en général.

Nota : une souscription publique va être lancée.

CCAS

- Budget voté le 17 avril 2018 par le Conseil d'Administration (élus et membres) :

→ approbation du compte administratif 2017 :

Recettes	Dépenses	Excédent
5 717.66 €	3 582.29 €	2 135.37 €

→ adoption du budget primitif 2018 :

2018	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	5 635.37 €	5 635.37 €

- 4^{ème} édition de la bourse puériculture prévue samedi 22 septembre 2018.
- Traditionnel goûter musical des Aînés à partir de 70 ans programmé samedi 8 décembre 2018.

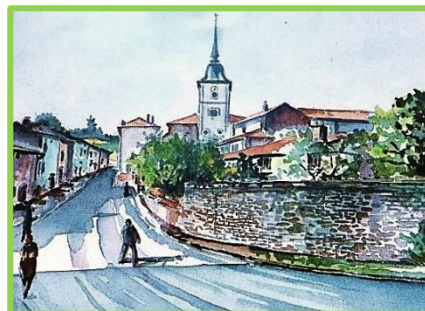
WWW.VITERNE.FR

- Le 1^{er} site web de notre commune a été créé en mai 2015. Compte tenu de la hausse de sa fréquentation, à la fois des habitants et des visiteurs, curieux notamment de notre patrimoine local, nous l'avons amélioré et modernisé en décembre 2017 avec une nouvelle interface plus intuitive et conviviale, une adaptation à tous vos supports et écrans et un menu actualisé, l'objectif étant de valoriser notre beau village et de vous informer au mieux.
- Prenez connaissance de l'actualité locale toute l'année et inscrivez-vous à la *ViterNews* par courriel.
- Pour celles et ceux qui ne sont pas familiers d'internet mais cependant curieux, Mme Nathalie Lemoine se propose de vous le faire découvrir individuellement en mairie. N'hésitez pas à vous signaler.

► ÉTAT CIVIL 2017

NAISSANCES

Loïs Éloïse NISS le 15 février
August SOMMER CHAMPOUGNY le 25 avril
Capucine Frédérique Lili GRAND le 3 mai
Jules Etienne BIDON le 4 juillet
Robin Adam Jacques NURIDINOVIC le 10 septembre
Eléana JONQUET BIANCHI le 26 octobre
Clément Gaëtan PLANTELIN le 15 décembre



MARIAGES

Adeline MORCEL et Marcus Arne Gunnar KULLERSTEDT le 27 mai
Marion Cécile Marylène SOUTRA-BIGOT et Guillaume LECLERE le 9 septembre

DÉCÈS

Nicole Aline THOUVENIN épouse BOYAT le 17 janvier
Paul JACQUOT le 15 février
Ginette Marie Madeleine THOUVENIN épouse REIGNIER le 8 mars
Andrée Julienne JONQUET épouse JET le 28 mars
Christian Jean Henri GLON le 31 mars
Marie Claude Jeanne Renée MAYON épouse LAINÉ le 9 avril
Nicole Marie MARTAK le 14 avril
Simone Marie Thérèse MASSELOT épouse PIERSON le 9 mai
Martine Françoise TARDY épouse DELALIEU le 6 octobre
Claude Aimé BOULANGÉ le 10 octobre



Bienvenue aux NOUVEAUX HABITANTS

Vincent LAPLANCHE
Mélissa BIANCHI et Romuald JONQUET
Staisy HENRY et Kévin RONECKER
Annabelle et Jimmy DARDINIER
M. Mme Denis LATIC

Félicitations aux JEUNES DIPLÔMÉS

Brevet des collèges pour Margot SOUTREL – Emma MLAKAR – Manon BEDU – Léa MOUGENOT – Paul SEIDEL – Margot TAHTACI
CAP pour Élodie FAGOT
BEP pour Morgane COURTOIS
Bac technologique pour Frédéric TOMBOIS
Bac scientifique pour Manon MOUGENOT – Valentin TAHTACI

► INFOS TERRITOIRE ET CCMM

TARIFICATION INCITATIVE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La CCMM a adopté fin 2017 un programme local de prévention des déchets afin de réduire la quantité et la nocivité des déchets collectés.



Actuellement à 606 kg de déchets (ordures ménagères résiduelles + tri + apports en déchetterie) par an et habitant sur le territoire, l'objectif est d'alléger la production à 522 kg (-14%) - voire moins - pour à la fois un enjeu écologique (mieux trier) et économique, et se rapprocher ainsi de la moyenne des collectivités de typologie rurale (500 kg).

« Éternellement vert et florissant est l'arbre d'or de la vie »

- De nombreuses actions sont proposées dont l'introduction d'une part incitative dans la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Actuellement cette taxe est calculée indépendamment du volume de déchets produits et la contribution des habitants repose uniquement sur leurs bases de taxe foncière. Demain, tout en conservant un socle lié à la taxe foncière (part fixe), une partie de la contribution payée par l'habitant dépendra du volume de déchets qu'il produit (part incitative). Pourcentages et mode de calcul restent encore à déterminer.



À partir du 1^{er} janvier 2019, cette part incitative sera calculée en fonction :

- du volume du bac,
- de la comptabilisation des levées, nombre de fois où le bac aura été présenté à la collecte.

Pour ce faire, un nouveau système va être mis en place avec des bacs munis d'une puce, des lecteurs de puce sur les camions de collecte et des conteneurs enterrés sur certains secteurs.

- Pendant l'été 2018, la CCMM a prévu de vous informer sur toutes les solutions, simples et de bons sens, pour jeter moins et jeter mieux.

Animations et rencontres vendredi 15 juin à 18h30 salle polyvalente de Xeuilley et mardi 19 juin à 18h30 salle polyvalente de Neuves-Maisons. Ateliers zéro déchets, débats ... (en savoir + sur www.viterne.fr)

Des ambassadeurs de la prévention iront également à votre rencontre pour communiquer sur ce futur dispositif, doter chaque foyer du bac le mieux adapté, expliquer comment réduire facilement sa production de déchets (réparation, recyclage, compostage, achats malins ...). Préalablement, chaque usager recevra un courrier l'informant du prochain passage de l'agent enquêteur. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Pour toute question relative à l'enquête auprès du pôle technique de la CCMM ☎ 03 83 26 01 57

Inscriptions à la lettre d'information de la CCMM : ✉ prevention.dechets@cc-mosellemadon.fr

DÉCHETS ENCOMBRANTS SUR APPEL

Ce service pour tout objet volumineux et non toxique est destiné prioritairement aux habitants du territoire qui présentent de grandes difficultés de mobilité, en raison de leur santé ou de leur âge, et élargi aux usagers sans véhicule adapté selon les cas. Prochaine collecte prévue en octobre 2018 (puis mars et juin 2019). Attention s'inscrire le mois précédent au plus tard. ☎ 03 54 95 62 41

HABITAT

Prolongation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) initiée en 2015 par la CCMM jusqu'en avril 2020, dispositif permettant d'apporter un soutien technique et financier aux propriétaires occupants selon conditions de ressources et aux propriétaires bailleurs qui rénovent leur logement : amélioration thermique, lutte contre l'habitat non décent, autonomie de la personne, sécurité et salubrité de l'habitat, réhabilitation, transformation d'usage ... ☎ 03 54 95 65 84

EAU POTABLE

Suite à la mise en place d'un filtre à charbon actif pour le traitement des pesticides par la CCMM, les contrôles sanitaires des eaux destinées à la consommation humaine effectués à Viterne par l'Agence Régionale de Santé Grand Est font état depuis le 29 décembre 2017 d'une eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés (dont l'atrazine).

► CADRE DE VIE



LA BIBLIOTHÈQUE « la Bib' des Bénévoles »

Bilan 2017 très satisfaisant avec 679 lecteurs et 1 644 livres empruntés. La Bib' espère cependant augmenter sa fréquentation par les adultes, de nombreux ouvrages sont susceptibles de les intéresser. Pour rappel, ouverture les mercredis et samedis de 10h à 12h et gratuité des prêts. Voir agenda page 7.

« Le gazon est toujours plus vert et plus touffu dans le jardin du voisin »



KABIN'A LIR

La cabine téléphonique située dans la cour devant la bibliothèque a bien définitivement « raccroché ». Elle s'est refait une beauté, joliment décorée par les écoliers. Livres et magazines sont installés sur ses étagères et en libre-service (retraits et dépôts). Son utilisation est basée sur le don, le partage de la culture, le respect des ouvrages et la confiance.

Vous avez lu un livre passionnant ? Laissez-le s'envoler de lecteur en lecteur ...

NOUVELLE MACHINE A PAIN

Installée vers la Fontaine du Moulin, à l'angle des rues Antoine et Sencert. Depuis avril 2018, la nouvelle machine vous propose, en plus du pain frais (baguette ou tradition) des viennoiseries (croissant beurre ou pain chocolat) et la possibilité de régler par espèces ou carte bancaire. À l'étude également la distribution de pains spéciaux. Un service de proximité fort apprécié par les habitants. Bonne dégustation !



CANISACS

En raison de dégradations répétées, la municipalité a interrompu le chargement des 2 distributeurs de sachets de déjections canines. Les canisacs sont disponibles en mairie gratuitement et sans modération. Merci de bien vouloir les utiliser lors de vos promenades avec vos chers toutous, afin de préserver la quiétude des habitants, promeneurs, écoliers dans le village. De nombreuses affiches de riverains mécontents « fleurissent » ... À l'étude si nécessaire un arrêté pour verbaliser les contrevenants.

DÉCHETS VERTS

Avec les beaux jours, reviennent au jardin les joies de la tonte, de l'élagage et de la taille. Une benne spécifique est à votre disposition vers le stade pour la récupération de vos branches, feuilles, fleurs, épluchures, fruits et légumes abimés...qui seront ensuite compostés avant d'être redistribués par la CCMM comme engrais pour vos plantations. Veillez à respecter les consignes, et notamment le dépôt limité à hauteur de benne afin que la CCMM puisse l'enlever ponctuellement. En cas d'abus, il pourrait être envisagé de supprimer ce service et opter uniquement pour la déchetterie.

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS !

En forêt ou vers le point d'apport volontaire situé près du cimetière ! Il est irresponsable de se débarrasser ainsi de ses ordures ménagères et encombrants (pollution sol, eau, air, nuisances olfactives, dangers sanitaires, risques d'accidents et dégradation des paysages). La propreté de l'environnement est l'affaire de tous.

EMBELLISSEMENT

Nous apprécions toute aide des habitants pour l'arrosage des bacs fleuris disposés dans le village avec l'eau des fontaines. Merci !

HORAIRES BRICOLAGE ET JARDINAGE

À respecter afin de ne pas causer de gêne à votre voisinage :
Lundi à vendredi 8h à 20h - Samedi 9h à 12h et 15h à 19h - Dimanche et jour férié 10h à 12h.

► BLOC-NOTES

VACANCES SCOLAIRES 2018-2019 de notre académie Nancy-Metz en zone B (au 31/05/18) :

ÉTÉ 18	TOUSSAINT 18	NOËL 18/19	HIVER 19	PRINTEMPS 19	ASCENSION 19
du 07/07 au 03/09	du 20/10 au 05/11	du 22/12 au 07/01	du 09/02 au 25/02	du 06/04 au 23/04	du 29/05 au 03/06

AU FIL DES SAISONS

- Solstice d'été jeudi 21 juin - Équinoxe d'automne dimanche 23 septembre.
- Dans la nuit du samedi 27 octobre au dimanche 28 octobre 2018, nous reculerons nos cadrans d'une heure. À 3h, il sera 2h. Le Parlement européen s'est prononcé le 8 février 2018 pour la fin de l'heure d'été. L'heure d'hiver pourrait ainsi devenir l'heure de référence toute l'année. Cependant pas d'application immédiate sans convaincre tous les états membres. À suivre ...

OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES 2018

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre des missions de protection des personnes et des biens, et vise spécialement la lutte contre les cambriolages durant la période estivale, par la mise en place de patrouilles. Afin de prévenir de votre absence, un formulaire dûment complété est à déposer à la gendarmerie de Neuves-Maisons avec vos justificatifs d'identité et de domicile (disponible en mairie ou sur www.viterne.fr).

80 KM/H

Abaissement de la vitesse autorisée de 90 à 80 km/h sur les routes secondaires à double sens sans séparateur central à compter du 1^{er} juillet 2018.

BRAVO !

Souvenez-vous du portrait viternois dans la Gazette n°11.

Frédéric TOMBOIS et son équipe de *Nancy Seichamps Rugby* ambitionnaient la montée en Fédérale 3 ...

But atteint après 8 ans passés en Honneur. Championnat national dorénavant en perspective.

► AGENDA VITERNOIS

Du côté des « jeunes pousses » :

- De multiples activités proposées aux jeunes et enfants par Familles Rurales cette saison financées par les manifestations de l'année dernière avec notamment une sortie à l'Espace Game de Nancy le 14 avril et une balade à CenterParcs le 02 juin.
- Et avec la Sarabande - par *Mlle Christine Maiaux, Présidente de Famille Rurales* :
« Notre sortie à Walygator Parc le mercredi 25/04 de 10h30 à 17h30, de l'ouverture à la fermeture : nous étions 23 enfants et 4 adultes, séparés en 2 groupes dans le parc (les + de 1.20m et les – de 1.20m) afin de profiter au maximum des attractions. Il y avait peu de monde, ce qui nous a permis de faire une vingtaine de tours de manèges ! Les plus grands ont même fait l'Anaconda et le terrible Monster, et tout le monde a pu assister au spectacle de magie d'1h très sympa d'ailleurs ! Nous sommes passés à travers les gouttes (un peu de pluie de 12h à 13h) ».

Demandez le programme !

- Randonnée pédestre avec l'Union Familiale – dimanche 17 juin.
- Pétanque avec la Boule Viternoise – dimanches 3 juin 19 août 9 septembre 7 octobre + samedi 14 juillet.
- Après-midi jeux anciens pour petits et grands – Bib' de Viterne et Ludobus - mercredi 27 juin à 15h.
- Fête Nationale avec Familles Rurales, l'USVM et le soutien de la municipalité – vendredi 13 juillet.
- Randonnée nocturne avec Familles Rurales – samedi 21 juillet.
- Matinée d'éveil avec le Fil d'Ariane - salle communale – mercredi 20 juin de 9h à 12h.
- Messes à Viterne – samedis 11 août 1^{er} décembre 19 janvier à 18h + jeudi 1^{er} novembre à 10h.
- Loto avec l'Union Familiale – salle communale – dimanche 14 octobre.
- Visite du Père Noël avec l'Union Familiale – salle communale et rues – samedi 15 décembre.

*Agenda non exhaustif selon les prévisions transmises par les associations et organismes.
Merci de vous rapprocher de ceux-ci pour informations complémentaires, éventuels ajouts ou correctifs.*

Évènement !

- Commémoration du **Centenaire de la Paix de 1918** dans le cadre d'une manifestation intercommunale portée par l'association les Amis du Patrimoine Moselle et Madon (**APMM**), qui fédère acteurs (écoles, chorales, fanfares, associations, anciens combattants et porte-drapeaux, pompiers, gendarmerie, base aérienne ...), habitants, enfants et jeunes du territoire autour d'un temps fort, culturel et citoyen, visant à transmettre le mémoire du conflit et à célébrer et perpétuer la Paix.
 - Plantation des arbres de la Paix par les enfants des villages, en référence aux chênes de la victoire plantés dans les communes il y a 100 ans et la plupart disparus, à Viterne sur le site de l'école les Alisiers.
- animations prévues sur le territoire du lundi 5 au vendredi 9 novembre 2018,
→ « **point d'orgue** » à Viterne avec une grande soirée commémorative samedi 10 novembre (exposition, dîner servi à table, spectacle varié mêlant théâtre, cinéma, actualités de l'époque, musique, et bal).

Un moment fort chargé d'histoire en perspective, à partager tous ensemble !

Des flyers seront distribués pour l'inscription prioritaire des habitants du 1^{er} juin au 7 juillet (auprès de M. Reignier, M. Michel et également lors des permanences à la Maison des Associations pendant cette période les samedis de 10h à 12h30). 25 € / adulte 20 € / jeune de – de 12ans.

→ célébration de l'Armistice dimanche 11 novembre par la municipalité (cérémonie devant le Monument aux Morts, lecture par les écoliers de lettres de poilus, vin d'honneur ...).

par M. Patrick MAJ :

« Comme beaucoup de communes de France, la municipalité, avec l'appui des associations, souhaite donner un caractère particulier à la cérémonie du 11 novembre prochain. Une exposition est prévue à la salle polyvalente et nous avons besoin de tous pour valoriser cet évènement localement.

Aussi, si vous avez possédez des lettres, photos, ou tout autre objet qui renvoie à la Première Guerre, merci de vous faire connaître en mairie. Bien sûr, il sera pris le plus grand soin de ce que vous nous aurez confié pour cette journée. Merci d'avance ».

Réponses aux 2 devinettes locales de la Gazette n° 11 :

• Pour ces messieurs ... **l'échalas**,

d'une part pieux de bois de chêne ou de châtaignier, long de 1,40m environ, destiné à soutenir la vigne à Viterne et à maintenir les grappes éloignées du sol - et également homme de grande taille et dégingandé.

• Pour ces dames ... **le feston**,

à la fois ornement d'architecture et de décoration représentant souvent une guirlande de feuillage suspendue par des rubans - et aussi point de couture et de broderie bien connu des Cousettes de Viterne.

Source : ouvrage « Viterne, ses vieux métiers » (le vigneron et la brodeuse) - édité en 2012 par APM

Amusons-nous avec le jeu des 5 erreurs. Avez-vous l'œil ?

par M. Jean-Marc NUEL



Mairie de Viterne

2 rue de la Mairie 54123 Viterne

☎ 03 83 52 75 27

✉ mairieviterne@wanadoo.fr

💻 www.viterne.fr

Accueil lundi et mardi de 17h à 18h

jeudi de 17h à 19h vendredi de 11h à 12h

Responsable de publication M. Guy Devaux

Rédaction conception coordination Mme Nathalie Lemoine

Avec la collaboration des élus M.Maj M.Nuel M.Oudenot M.Royer et du secrétariat

Tous les numéros de la Gazette sont disponibles en mairie ou sur le site internet

Impression par nos soins – Merci de ne pas jeter sur la voie publique